

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

I - CYCLE ELEMENTAIRE

1) - Classes : CI, CP, CE1 et CE ₂		2) - Classes - CM ₁ - CM ₂	
Frais généraux	15.000 F	Frais généraux	15.000 F
APE	1.000 F	APE	1.000 F
Acompte uniforme à l'inscription	5.500 F	Acompte uniforme à l'inscription	5.500 F
Inscription informatique	1.500 F	Inscription informatique	1.500 F
Mois d'octobre + informatique	19.000 F	Mois d'octobre + informatique	21.000 F
Montant à payer à l'inscription : 42.000 F		Montant à payer à l'inscription : 44.000 F	
Scol. Nov. et Déc. : 24.000 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme		Scol. Nov. et Déc. : 26.000 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme	
Scol. de Janv. : 24 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 22 500 F / Mois		Scol. de Janv. : 26 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 25 000 F / Mois	

II - CYCLE MOYEN

3) - Classes : 6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 4 ^{ème}		4) - Classe : 3 ^{ème}	
Frais généraux	15.000 F	Frais généraux	15.000 F
APE	1.000 F	APE	1.000 F
Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F	Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F
Inscription informatique	1.500 F	Inscription informatique	1.500 F
Mois d'octobre + informatique	23.000 F	Mois d'octobre + informatique	25.000 F
Montant à payer à l'inscription : 46.500 F		Montant à payer à l'inscription : 48.500 F	
Scol. Nov. et Déc. : 29.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme		Scol. Nov. et Déc. : 31.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme	
Scol. de Janv. : 28 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 27 500 F / Mois		Scolarité de Janvier à Mai : 30 000 F / Mois	

III - CYCLE SECONDAIRE (Séries L & Série S)

5) - Classes : 2 ^{nde} L / 2 ^{nde} S - 1 ^{ère} L / 1 ^{ère} S		6) - Classes : Terminale L - Terminale S	
Frais généraux	18.000 F	Frais généraux	18.000 F
APE	1.000 F	APE	1.000 F
Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F	Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F
Inscription informatique	1.500 F	Inscription informatique	1.500 F
Mois d'octobre + informatique	28.000 F	Mois d'octobre + informatique	30.000 F
Montant à payer à l'inscription : 54.500 F		Montant à payer à l'inscription : 56.500 F	
Scol. Nov. et Déc. : 34.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme		Scol. Nov. à Déc. : 36.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme	
Scol. de Janv. : 34 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 33 500 F / Mois		Scol. de Janvier à Mai : 36 000 F / Mois	

IV - CYCLE SECONDAIRE (Série STEG)

7) - Classes : 2 ^{nde} STEG - 1 ^{ère} STEG		8) - Classe : Terminale STEG	
Frais généraux	22.000 F	Frais généraux	22.000 F
APE	1.000 F	APE	1.000 F
Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F	Acompte uniforme à l'inscription	6.000 F
Inscription informatique	1.500 F	Inscription informatique	1.500 F
Mois d'octobre + informatique	29.000 F	Mois d'octobre + informatique	32.000 F
Montant à payer à l'inscription : 59.500 F		Montant à payer à l'inscription : 62.500 F	
Scol. Nov. et Déc. : 35.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme		Scol. Nov. et Déc. : 38.500 F / Mois dont 2 ^e et 3 ^e acomptes uniforme	
Scol. de Janv. : 36 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 34 500 F / Mois		Scol. de Janv. : 40 000 F – Scol. de Fév. à Mai : 38 000 F / Mois	

A. La réduction ne concerne que les mois (Octobre à Juin).

B. Sont obligatoires à l'inscription : les frais généraux – la cotisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE) – l'acompte de l'uniforme en octobre – l'inscription à l'informatique – la scolarité d'octobre – la scolarité de l'informatique (octobre).

C. Toute somme versée à quelque titre que ce soit ne peut faire l'objet de remboursement.

D. Fournitures scolaires du cycle élémentaire : **01 rame de papiers par élève.**

INSCRIPTION ET REINSCRIPTION : 2025 - 2026

V - CYCLE ELEMENTAIRE

Réinscription	Aucune place ne sera réservée au-delà du 05 août 2025.	Pièces à fournir *Relevé de notes du 2 nd semestre de 2024 - 2025. *Copie carte d'identité nationale du parent (obligatoire) NB : 02 extraits de naissance et 01 photo d'identité pour les élèves de 3 ^e et de Terminale.
Admission des nouveaux élèves	*CI, démarrage des inscriptions : le 1^{er} juillet 2025. *Tests d'entrée possibles pour les classes de CM2. *Inscription impérative 03 jours au plus tard après les résultats des tests d'entrée. NB : Voir tarifs au recto.	Pièces à fournir *Le relevé de notes du 3 ^e trimestre de 2024 - 2025. *01 certificat de scolarité (de l'école de provenance). *01 extrait de naissance (obligatoire). *01 copie carte d'identité nationale du parent (obligatoire)

VI - CYCLES MOYEN & SECONDAIRE

Réinscription	Aucune place ne sera réservée au-delà du 05 août 2025.	Pièces à fournir *Le bulletin de notes du 2 nd semestre de 2024-2024. *Copie carte d'identité nationale du parent (obligatoire). *02 extraits de naissance et 01 photo d'identité pour les élèves de troisième (3^e) et de terminale (T^{le}).
Admission des nouveaux élèves	* Du 1^{er} juillet au 30 sept. 2025 (délai de rigueur). * Examen d'entrée et examen de passage possibles. * Inscription impérative 03 jours au plus tard après les résultats des examens.	Pièces à fournir *Relevé de notes du 2 nd semestre de 2024- 2025. *Certificat de scolarité (de l'école de provenance). *Copie du diplôme (ou l'attestation de réussite) du BFEM, pour le second cycle. *Dossier scolaire de l'élève. *Extrait de naissance (classes intermédiaires : obligatoire). *Copie carte d'identité nationale du parent (obligatoire) NB : 02 extraits de naissance et 01 photo d'identité pour les élèves des classes de troisième et de terminale (obligatoire).

VII - TENUES SCOLAIRES (OBLIGATOIRES)

CI, CP, CE₁, CE₂, CM₁, CM₂.	: 02 chemises (8.000 F), 01 pantalon ou 01 jupe (4.000 F), 01 maillot + 01culotte (3.500 F)	15.500 F
De la 6^e à la Terminale	: 01 chemise (4000 F), 01 pantalon ou 01 jupe (4000 F), 01 Lacoste (4500 F), 01 jogging (6500 F)	19.000 F

VIII - ARTICLES INDIVIDUELS SUPPLEMENTAIRES SUR DEMANDE

Nombre	DESIGNATION	PRIX	OBSERVATIONS
01	Pantalon ou jupe	4 000 F	Achat au comptant sur demande
01	Chemise	4 000 F	//
01	Maillot + culotte	3 500 F	//
01	Jogging (sur vêtement + pantalon)	6 500 F	//
01	Maillot tee shirt	3 000 F	//
01	Lacoste	4 500 F	//
01	Polo	6 000 F	//

NB : Informations importantes, à lire attentivement en tant que partie intégrante du contrat.

- * La cotisation pour l'**Association des Parents d'Elèves (APE)** est obligatoire à raison de **1 000 F par élève.**
- * La **présence du parent et le dépôt de la copie de sa pièce d'identité** sont **obligatoires** pour l'inscription de son enfant.
- * Tout dossier incomplet à l'inscription sera refusé.
- * L'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte de l'établissement.
- * Les **mensualités sont payables d'avance**, au plus tard le **05 de chaque mois**. Le mois de juin est payé en 05 tranches en raison d'1/5 par mois du 05 janvier au 05 mai.
- * **Toutes les mensualités sont dues en totalité même en cas de démission, d'absence ou d'exclusion de l'enfant.**
- * Les paiements se font **uniquement à la caisse**, contre reçu. La Direction décline toute responsabilité en cas de recours à des **tiers personnes.**
- * **Le port de l'uniforme de l'école est obligatoire pour tous les élèves.** Ces uniformes et tenues doivent être en bon état et ne devront être modifiés en aucune façon sur décision de l'élève lui-même, sous peine de non admission de l'intéressé(e) dans l'établissement.
- * Pour chaque classe, il existe une liste de manuels scolaires obligatoires payables au comptant.
- * Les mensualités à payer par mois sont au recto.
- * En dehors des sorties spécifiques selon les classes, deux sorties pédagogiques obligatoires, sont prévues dans l'année, à raison d'une sortie par semestre : les dates, modalités et conditions de participation y afférentes seront portées à temps à la connaissance des élèves et de leurs parents.

Cours de vacances : du 18 Août au 12 Septembre 2025.

Le Groupe Les Pédagogues, fidèle à la culture de l'excellence et de la citoyenneté active, vous remercie de votre confiance.